

Cuberdons et Fromage à l'Ancienne



Programme :

Départ de votre région en direction de Seraing vers **09h00** et vers **09h45**, arrivée prévue à Seraing et visite des Bonbons à l'Ancienne.

Christian Maenhout, créateur de «Bonbons à l'Ancienne sprl», nous présente ses divins «Cuberdons», quinze grammes d'une friandise typiquement belge aux surprenantes saveurs puisées au coeur des fruits. A l'origine, le «Cul de Bourdon» est l'une des friandises caractéristiques les plus vendues du «plat pays». Il s'agit d'un bonbon de forme conique, en gomme arabique, légèrement ferme à l'extérieur, mais délicieusement moelleux à l'intérieur.

Vers **12h30**, Arrivée prévue à Charneux et repas de midi à la Ferme des Beaux-Monts.

Vers **15h00**, départ vers la Fromagerie du Vieux Moulin à Battice.

Étape-découverte du Fromage de Herve, produit phare du terroir. Dans une ancienne grange aménagée au dessus des caves d'affinage, présentation d'un film documentaire, exposition d'outils anciens et dégustations.

Vers **15h30**, Arrivée prévue à Battice et visite de la Fromagerie du Vieux Moulin.

Vers **17h00**, Fin de la visite et départ vers le Barrage de la Gileppe.

En partie sur le territoire de Baelen-Membach, le Barrage de la Gileppe constitue un attrait touristique indéniable. Sa tour panoramique, haute de 78 mètres, abrite un centre d'informations et un restaurant-brasserie de qualité.

Vers **17h30**, Arrivée prévue au Barrage de la Gileppe et dernier verre au restaurant panoramique avant de rentrer *OU* visite guidée de celui-ci moyennant supplément.

Vers **18h30**, fin de la visite et retour vers votre région.

Le prix comprend :

- le voyage en autocar,
- la visite guidée des Bonbons à l'Ancienne avec dégustation en fin de visite
- le repas de midi à la Ferme des Beaux-Monts
- la visite de la Fromagerie du Vieux Moulin avec dégustation en fin de visite
- les taxes et frais de route.

Le prix ne comprend pas :

- Les boissons durant le repas.

INFOS

Demande de devis par mail à
info@angelinavoyages.be

1 gratuité par
15 personnes payantes